

■ **Fondation MORA DE LENTIGNIÉ**, à Dompierre (FR), CH-217-3532562-5, aider les jeunes bourgeois économiquement défavorisés, etc. (FOSC du 14.03.2005, p. 6). Siège transféré à La Brillaz, Bureau communal, 1745 Lentigny. Nouveau libellé du but: aider les jeunes bourgeois économiquement défavorisés des communes de La Brillaz, Corserey, Noréaz, Ponthaux, Léchelles, Montagny, Russy, Dompierre, Domdidier et Gletterens, par l'octroi d'une bourse au terme d'une période de formation sanctionnée par l'obtention d'un certificat d'aptitudes professionnelles (CFC) ou d'un diplôme de fin d'apprentissage, afin d'approfondir leurs connaissances dans la profession apprise (cf. statuts pour but complet). Statuts modifiés le 19.12.2007. Cantin Albin, président, Balzli Monique, membre du conseil, et Cuany Roland, secrétaire/caissier, ont démissionné, leur signature est radiée. Corminboeuf Ariane, Jacquiard Claude et Rossier Claude, sans signature inscrits, ont démissionné. Sauteur Sylviane, de Saint-Martin (FR), à Granges-de-Vesin, est nommée vice-présidente, Botchi Morel Christine, de La Brillaz, à Lentigny, est nommée membre du conseil, Piller Valérie, de Rechthalten, à Gletterens, est nommée membre du conseil et Sapin Réginald, d'Autigny, à Noréaz, est nommé président, tous les quatre avec signature collective à deux.

Registre journalier no 3130 du 07.08.2008

(04610348 / CH-217.3.532.562-5)